

R E P U B L I Q U E D U C A M E R O U N

PAIX - TRAVAIL - PATRIE



PROJET DE LOI DE FINANCES POUR L'EXERCICE 2022

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

CHAPITRE 12

**DELEGATION GENERALE A LA SURETE
NATIONALE**

VERSION FRANCAISE

SOMMAIRE

NOTE EXPLICATIVE	5
PREMIERE PARTIE:SYNTHESE DE LA STRATEGIE	7
1. PRESENTATION DES PRIORITES NATIONALES	9
2. PRESENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTERE	9
3. PERFORMANCES ANTERIEURES ET PERSPECTIVES	10
3.1. BILAN TECHNIQUE	11
3.2. BILAN FINANCIER	15
3.3. PERSPECTIVES	15
4. PRESENTATION DE L'OBJECTIF STRATEGIQUE	18
5. PRESENTATION DU CADRE STRATEGIQUE ET INSTITUTIONNEL DES PROGRAMMES	19
DEUXIEME PARTIE:CONTENU DES PROGRAMMES	25
6. PROGRAMME 062: CONSOLIDATION DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE	29
6.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME	31
6.2. STRATÉGIE PROGRAMME	33
6.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS	33
6.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	42
7. PROGRAMME 063: RENFORCEMENT DE LA SÉCURITÉ FRONTALIÈRE	43
7.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME	45
7.2. STRATÉGIE PROGRAMME	47
7.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS	47
7.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	51
8. PROGRAMME 064: REDYNAMISATION DU SYSTÈME DE RENSEIGNEMENT	53
8.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME	55
8.2. STRATÉGIE PROGRAMME	57
8.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS	57

8.4.	PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	63
9.	PROGRAMME 065: GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DE LA DGSN	65
9.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	67
9.2.	STRATÉGIE PROGRAMME	69
9.3.	PRÉSENTATION DES ACTIONS	69
9.4.	PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	81

NOTE EXPLICATIVE

La Loi N°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des Autres Entités Publiques vient consolider le cadre rénové du système financier, budgétaire et comptable de gestion publique mis en place depuis 2013 au Cameroun. Cette nouvelle constitution financière destinée à remplacer l'Ordonnance de 1962, consacre la Gestion Axée sur les Résultats (GAR) par l'institutionnalisation du budget programme, dans le respect des directive communautaire CEMAC.

Conscient de l'ampleur des changements amorcés, et conformément au calendrier de préparation du budget de l'Etat prescrit par la Circulaire présidentielle sur la préparation du budget, le présent document, intitulé « Projet de Performance Annuel » constitue la réponse du Ministère des Finances à cette exigence de la réforme.

Ledit document, qui présente les objectifs de performance pour les trois prochaines années, décline pour chaque programme ouvert : les objectifs, les indicateurs, les cibles ainsi que les moyens nécessaires pour leur mise en œuvre, en cohérence avec les orientations de la Stratégie Nationale de Développement (SND30).

Il comporte, trois principales parties :

- la première partie présente la synthèse stratégique, qui fait le point sur l'ancrage des interventions de l'Administration à la stratégie nationale, ses performances antérieures en terme d'activités effectivement mises en œuvre et de moyens déployés à cet effet. Elle présente également les perspectives se rapportant à l'objectif stratégique. Ce dernier constitue le défi majeur à relever à moyen terme ainsi que le fil conducteur et le point de convergence des actions ;
- la deuxième partie traite du contenu des programmes en termes d'actions nécessaires assorties d'objectifs et d'indicateurs, et présente le cadre stratégique de mise en œuvre ;
- une annexe sur la budgétisation.

PREMIERE PARTIE
SYNTHESE DE LA STRATEGIE

■ 1. PRESENTATION DES PRIORITES NATIONALES

Sous la houlette du ministère en charge de la planification (MINEPAT), un cadre global de la planification est constamment élaboré. Il fixe et canalise le chemin devant conduire le Cameroun à l'émergence économique et industrielle à l'horizon fixé.

Pour atteindre les objectifs de cette vision de développement, la Délégation Générale à la Sureté Nationale (DGSN) s'appuie sur la vision 2035, le DSCE, et le décret n°069/034 du 1er mars 1996 portant création de la **Délégation Générale à la Sureté Nationale** lui assigne un rôle important à jouer : « la protection des institutions, des libertés publiques, des personnes et des biens.

Dans le cadre de la mise en oeuvre de la stratégie gouvernementale à travers le DSCE, la DGSN intervient dans le secteur « défense et sécurité » et par extension dans la gouvernance et la stratégie de l'Etat ; pilier fortement attendu dans le renforcement de l'Etat de droit et de sécurité.

Dans l'optique d'assurer une contribution effective à l'atteinte des objectifs du DSCE, la Police, de part sa matrice d'actions prioritaires préconise la « sécurité de tous par tous et pour tous ».

■ 2. PRESENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTERE

Créée par décret n°96/034 du 1er mars 1996, la DGSN a pour missions fondamentales :

- Assurer le respect et la protection des institutions, des libertés publiques, des personnes et des biens ;
- Assurer le respect de l'exécution des lois et des règlements de la République ;
- Concourir à l'exercice de la Police Administrative et de la Police Judiciaire ;
- Concourir en outre à la Défense Nationale.

L'article 3 al. 1 du même décret dispose à cet effet que la Sûreté Nationale est chargée :

- de la recherche et de la constatation des infractions aux lois pénales conformément aux règles de procédure pénale ;
- du maintien de l'ordre public et de la paix sociale, de la protection, de la sécurité publique et plus particulièrement dans les agglomérations urbaines ;
- de la protection, de la sécurité et de la salubrité publique plus particulièrement dans les agglomérations urbaines ;
- de la recherche du renseignement ;
- de la lutte contre la criminalité nationale, internationale et transnationale ;
- de la surveillance aux frontières et du contrôle de la circulation des personnes ;
- de l'assistance aux autorités gouvernementales, administratives et municipales ;
- de la lutte contre la criminalité nationale, internationale et transnationale ;
- de la recherche du renseignement ;
- des missions d'information, de sécurité, de protection et d'intervention dans le cadre de la

défense nationale ;

- de toute autre mission assignée par le Président de la République.

■ 3. PERFORMANCES ANTERIEURES ET PERSPECTIVES

PROGRAMME 151

L'objectif du programme était d'accroître la protection des institutions, des libertés publiques, des personnes et des biens. Relativement aux domaines de compétence de la DGSN, il s'agissait de parvenir à un taux de couverture sécuritaire nationale de 93% en 2020. Le résultat obtenu est de 92%.

La non-atteinte de cet objectif s'explique, par les crises sécuritaires dans les Régions suscitées et la pandémie du coronavirus, ce qui a entraîné une raréfaction et une réaffectation des allocations budgétaires.

Programme 154

- S'agissant de la production des documents de voyage sécurisés,
- * La demande de production de passeport est en nette augmentation d'année en année. En 2020, la DGSN a produit 220.000 passeports (passeports ordinaires et de service). Malgré cette performance appréciable, il est à déplorer que du fait d'une insuffisance de matériel technique, beaucoup de camerounais n'ont pas pu obtenir dans les délais le précieux sésame.
- * Les services de la DGSN ont également produit près de 13.000 titres de séjours aux étrangers établis au Cameroun ou désireux de s'y établir.
- * Quant aux visas et autres autorisations d'obtention de visa au débarquement, la Direction de la Police des Frontières a délivré 12.816 pièces aux étrangers.
- S'agissant des opérations d'immigration, il est à relever que la lutte contre l'immigration irrégulière s'est intensifiée au niveau de nos unités et que le taux d'étrangers en situation irrégulière a diminué de 5%. Les étrangers trouvés en situation irrégulière sont généralement reconduits à la frontière ou dans certains cas, régularisés.

Quant aux opérations d'immigration, le nombre d'étrangers venant régulièrement au Cameroun est en augmentation. Celui des étrangers en situation irrégulière est en diminution du fait des opérations de renforcement des contrôles émi-immigration dans nos unités, notamment les Postes-frontières de la sûreté nationale.

- En ce qui concerne l'action 3 qui porte sur le renforcement de la couverture frontalière, cette opération se poursuit à travers la poursuite de la construction des postes frontaliers là où ils auraient été créés et où les infrastructures n'existaient pas. La couverture frontalière n'atteint pas encore sa pleine mesure parce que certains postes construits ne sont pas encore équipés ou disposent de peu de personnels.

PROGRAMME 155

L'objectif du programme 155 était d'intensifier la recherche et l'exploitation du renseignement dans tous les domaines en vue de concourir efficacement à la préservation de la paix sociale, au maintien de l'ordre et de la sécurité publics, à la stabilité des Institutions Républicaines, à la sensibilisation des populations contre la propagation du coronavirus et à la lutte contre les nouvelles formes de menaces.

Au terme de l'année 2020, nous avons pu atteindre un niveau de résultat plus ou moins encourageant, de l'ordre de 93%.

PROGRAMME 152

L'objectif du programme 152 au cours de l'année 2020 était de poursuivre le renforcement de l'action de la police dans la mise en œuvre de ses missions régaliennes. Dans cette perspective, il était question de redynamiser le processus d'administration générale, de remettre à niveau les capacités matérielles, infrastructurelles, et du système informatique de la Délégation Générale à la Sûreté Nationale.

Plus concrètement, il fallait parvenir à terme à opérationnaliser des unités de Police. En résumé, le résultat obtenu au 31 décembre 2020 est de 93,5%. Ce taux de réalisation se justifie par :

- La gestion budgétaire améliorée ;
- la volonté d'opérationnaliser les nouvelles unités de Police créées ;
- la participation communautaire aux opérations de maintien de l'ordre par les groupes d'auto-défense ;
- l'acquisition des terrains pour la construction des nouvelles unités ;
- la fourniture en matériel de maintien de l'ordre aux unités opérationnelles ;
- le renforcement des capacités des fonctionnaires de police dans les unités opérationnelles.

■ 3.1. BILAN TECHNIQUE

1- Exécution physique du budget

La recrudescence du grand banditisme observée ces dernières années, résulte des nouvelles formes de criminalités (criminalités transnationales, cybercriminalité et le terrorisme) ce qui a permis des changements et des innovations significatifs dans plusieurs domaines de compétence de la Sûreté Nationale notamment :

Dans le domaine organisationnel :

- la construction et l'extension des unités de Police (Groupement de la circulation et de la voie publique du littoral, Commissariats de Sécurité Publique (Malentouen; Makenene, Nkolmetet et Commissariat spécial Bengbis, Poste Frontière d'Esu, Hôtel de Police de Bandjoun et des Centres Médicaux de Police de Douala, de Bafoussam) ; Constructions des Command Center et Contructions et équipements des Hotels de police
- l'acquisition des micro-ordinateurs ;

- l'intensification de la Coopération Policière Internationale (implantation du siège Bureau sous – régional Interpol à Yaoundé, participation des fonctionnaires de Police aux missions de maintien de la paix de l'ONU qui rentrent pétris d'expérience en matière de maintien de l'ordre international en situation de crise ;
- le rajeunissement des effectifs et l'adaptation du personnel à l'environnement national et international par l'intensification de la formation ;
- l'informatisation des services de la SN, interconnexion des Délégations Régionales et des aéroports internationaux avec les services centraux ;
- le changement du réseau de transmissions ;
- la sécurisation de la nationalité camerounaise (passeport et CNI biométriques),
- l'informatisation du courrier ;
- la refonte de cablages informatiques.

La création et l'opérationnalisation des unités de Police ont permis de réduire considérablement la fréquence des braquages dans les principales villes de Yaoundé et de Douala ainsi que le phénomène des coupeurs de route.

Intensification de la coopération policière internationale

Dans le cadre de la coopération policière internationale, plusieurs contingents de fonctionnaires de Police ont été déployés en vue de contribuer au maintien de la paix dans différents pays (la mission hybride au Darfour, l'ONUCI en Côte d'Ivoire, la mission de maintien de l'ordre en RCA et au Congo démocratique). Cette Coopération s'est aussi intéressée à la sous-région d'Afrique Centrale. Ainsi, le Cameroun a eu l'honneur d'organiser plusieurs fois le sommet du Comité des Chefs de Police d'Afrique Centrale (CCPAC), avec en prime l'implantation du siège du Bureau sous régional à Yaoundé.

Le rajeunissement des effectifs et l'adaptation du personnel à l'environnement national et international par l'intensification de la formation, de stages et recyclage.

Dans le souci de moderniser et de rendre plus efficace le travail de la Police lors de la Coupe d'Afrique des Nations, et de s'adapter aux nouvelles formes de criminalités, afin de répondre plus efficacement aux enjeux sécuritaires, le renforcement des capacités techniques et opérationnelles est devenu une exigence. Par conséquent, la Sûreté Nationale a organisé durant les deux dernières années, des stages de formation tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du Cameroun, axés sur le recyclage, la spécialisation et le perfectionnement.

a) A l'intérieur :

- ESSTIC,
- Centre de Formation Audio Visuel de la CRTV ;
- CENAJES ;
- l'IAI ;

- l'ISMP ;
- l'INJS ;
- l'ENSTP ;
- l'ENAM ;
- MINFI ;
- Cours Supérieur EIFORCES

b) A l'extérieur :

- l'ENA de Paris ;
- l'OIPC-Interpol de Lyon ;
- l'Académie de Police en Russie ;
- les facultés de médecine en France et en Angleterre ;
- les Ecoles Nationales Supérieure en France ;
- la faculté de Police en Egypte ;
- la Russie ;
- la Chine.

Toujours dans le cadre de sa politique de rajeunissement de ses effectifs, les recrutements ont été revus à la hausse depuis quelques années avec un accent particulier sur l'enquête préalable de moralité et la qualité de formation.

Afin de répondre aux exigences de la mondialisation, la DGSN s'est dotée d'importants outils informatiques et de communication dans le but de renforcer la collaboration entre les services, afin de favoriser les échanges rapides et le partage de renseignements. Ces nouvelles technologies ont permis à la Sûreté Nationale d'adapter ses services aux nouvelles techniques de l'information et de la communication. Elles vont également contribuer de manière significative à l'exécution des enquêtes judiciaires et à la sauvegarde des fichiers spécifiques.

Le changement du réseau de transmissions

Un important stock de matériels et d'équipements de transmissions a été acquis permettant ainsi de passer du réseau analogique au réseau numérique.

La Sécurisation de la nationalité camerounaise

En ce qui concerne la sécurisation de la nationalité camerounaise, un nouveau contrat a été signé pour la mise en place d'un nouveau système d'identification sécuritaire infalsifiable. Ainsi, les services compétents en matière d'établissement des passeports s'arriment au processus de biométrisation des documents, permettant de réduire considérablement le phénomène de double identité, de falsification d'identité. Les cas de figure qualifiés d'actes de contrefaçon des éléments de la filiation vont des malfaiteurs professionnels aux faussaires en passant par des jeunes camerounais en quête de réussite qui, à travers des moyens inavoués faussent leurs identités.

Dans le domaine infrastructurel et logistique :

- la construction, réhabilitation et aménagement des unités de Police et des Centres de Formation et d'Instruction ;
- l'acquisition des équipements modernes, techniques, spéciaux et spécifiques à la fonction ;
- l'acquisition du matériel roulant et de communication (pour les unités d'interventions)
- la mise en application de l'arrêt de la Cour Internationale de Justice.

Construction, extension, réhabilitation et aménagement des édifices centraux, autres hôtels, commissariats, unités de Police, Ecole de Formation et Centres d'Instruction.

Le vieillissement et l'inadaptation des infrastructures existantes, l'accroissement des effectifs des recrues et des stagiaires ont amené la Sûreté Nationale à envisager la construction, la réhabilitation et l'aménagement des locaux dans les unités de Police, Ecole de Formation et Centre d'Instruction.

S'agissant des unités opérationnelles de Police, plusieurs projets ont été réalisés ou sont en cours de réalisation tels que :

- l'extension au plan national du système intelligent de la vidéo-surveillance ;
- l'équipement des services d'interventions en matériels spécifiques ;
- la construction, la réhabilitation et l'équipement de certains Centres médicaux de la Police de Bamenda, du commissariat de sécurité publique de Bankim ;
- la construction des hôtels de Police de TSINGA, d'EKOOUNOU, d'ODZA, de l'Ecole Nationale Supérieure de Police, de BONANJO et du Camp Pondi ;
- la construction des Postes frontières de BOUDJOUNKOURA, de KIKA, ;
- les Commissariats de Sécurité Publique de Bangou, de Malentouen

Mise en application de l'arrêt de la Cour Internationale de Justice

S'agissant de la mise en application des accords de GreenTree, un décret du Chef de l'Etat a créé une vingtaine d'unités opérationnelles de Police sur l'étendue de la péninsule de Bakassi en vue d'assurer la surveillance des côtes et du repleuplement de BAKASSI. Deux de ces unités ont déjà été construites (Ngosso et Akwa) et 15 sont en cours de construction. Certains équipements spécifiques à l'instar des chaloupes à moteur, des gilets de sauvetage, les jumelles à infra rouge ont été acquises.

En dépit des difficultés conjoncturelles nationales et internationales, la Police camerounaise s'efforce de s'acquitter de ses missions régaliennes dans ces localités.

■ 3.2. BILAN FINANCIER

Les dotations financières en milliers de FCFA de la DGSN des trois dernières années réparties en budget de fonctionnement et d'investissement se présentent ainsi qu'il suit :

Le taux d'exécution est de 100% pour le fonctionnement et de 38% pour les investissements.

Les dotations budgétaires des trois dernières années ont été largement inférieures aux demandes globales estimées à 84 milliards FCFA en 2018, 95 milliards 669 099 FCFA en 2019 et 113 milliards en 2020.

Face aux écarts observés entre les demandes et les dotations, les multiples besoins auxquels la DGSN devra faire face sont restés insatisfaits.

Au cours de l'exercice 2020, les principales difficultés que la DGSN a rencontrées dans l'exécution de son budget d'investissement restent :

- L'insuffisance des ressources financières n'a pas permis la réalisation d'infrastructures et des projets. Ce qui est un lourd obstacle à l'atteinte des objectifs assignés à la DGSN, portant ainsi un sérieux coup à l'amélioration de l'offre de sécurité ;
- la suspension de la contractualisation pour cause de dépassement de l'enveloppe financière des projets PLANUT ;
- Pour ce qui est du BIP ordinaire, le paiement des décomptes connaît des retards qui entraînent le découragement des prestataires et l'abandon des chantiers.

■ 3.3. PERSPECTIVES

A l'entame du second triennat dans le cadre de la mise en œuvre du budget programme, la DGSN va orienter ses efforts vers :

- La prise en compte dans le budget de la Sûreté Nationale des Hôtels de police en dépassement de l'enveloppe, dans le cadre du PLANUT ;
- La prise en compte des charges liées à la production des passeports ;
- La budgétisation des charges liées à la production des Cartes Nationale d'Identité ;
- La prise en charge des interventions spéciales dans le budget de fonctionnement ;
- L'acquisition des effets d'habillement et passementeries ;
- L'opérationnalisation accrue des unités territoriales dans les zones à haut risques ;
- L'équipement des nouvelles unités construites dans le cadre du Plan d'urgence ;
- La réfection de l'Immeuble siège ;
- L'aménagement d'un centre d'imagerie à l'hôpital de la police de Yaoundé
- La formation continue du personnel en matière de lutte contre la cybercriminalité ;
- L'acquisition des moyens logistiques et équipements spéciaux ;
- La préparation de la prochaine vague de recrutement à la police ;

- La mise en œuvre du Cour Supérieur de la Sécurité Intérieure créée par décret en 2012 ;
- La construction de l'Hôpital de référence ;
- La construction de l'académie de police de Mbankomo ;
- La réhabilitation des autres structures de la Sûreté Nationale ;
- La préparation de la CAN 2022 ;
- L'extension de la vidéo-surveillance avec en prime l'inscription des fonds de contrepartie ;
- L'opérationnalisation des unités (construction des unités dans la péninsule de Bakassi ;
- Le renouvellement du parc-automobile de la Délégation Générale à la Sûreté Nationale ;
- La mise en compte d'un nouveau système de production des passeports ;
- La sécurisation du patrimoine immobilier de la Délégation Générale à la Sûreté Nationale ;
- La formation continue du personnel (toutes les structures de la Sûreté Nationale) ;
- La densification du maillage sécuritaire sur le territoire national.

La contribution inestimable de la Police camerounaise à la stabilité du Cameroun dans un environnement de troubles permanents, atteste de manière générale de la pertinence de notre système de sécurité. Sensible aux évolutions internes et externes, la Police camerounaise a toujours su s'adapter aux contraintes imposées par celles-ci. En effet, si l'objectif politique et le concept stratégique de « sûreté » restent permanents, l'évolution de la doctrine articulée autour de la sauvegarde des institutions, la protection des hommes et des biens s'adaptent aux circonstances. La définition des grandes orientations stratégiques actuelles à la Délégation Générale à la Sûreté Nationale (DGSN) est fondée sur deux contraintes : L'optimisation de l'efficacité opérationnelle d'une part, et la mise en place d'un partenariat stratégique tant national qu'international, d'autre part. Ce double impératif stratégique exige de la Police camerounaise un réajustement permanent de son appareil en raison du caractère polymorphe des menaces et de la diversité toujours plus affirmée des actions et des acteurs criminels. Le renforcement des capacités humaines, matérielles et logistiques observé ces dernières années notamment à travers une politique de maîtrise et de rajeunissement des effectifs, d'accroissement des moyens de communication et des transmissions témoigne de la prise de conscience par la hiérarchie policière de la complexité des nouveaux enjeux de sécurité.

Pour y parvenir, la Police camerounaise préconise la « sécurité de tous, par tous et pour tous » dans le cadre d'un partenariat stratégique interne avec le corps social dont elle est l'émanation.

Au plan interne, la multiplication des innovations stratégiques opérationnelles sont autant d'initiatives visant à renforcer la proximité Police/population afin qu'elles cessent d'être seulement fonctionnelles et géographiques pour devenir humaines; c'est le cas des Equipes Spéciales d'Intervention Rapide (ESIR), la Compagnie de Sécurisation des Diplomates (CSD), les Postes de Police Mobiles, auxquelles s'ajoutent :

- La réorganisation de l'ENSP et du CIAP, qui crédibilise l'option d'une formation de qualité adaptée aux exigences sécuritaires de l'heure ;
- La création du Cours Supérieur de sécurité intérieure pour la recherche, la spécialisation

et l'analyse stratégique ;

- La création d'une commission de réforme et pension d'invalidité ;
- La mise en oeuvre d'un plan d'équipement progressif des services et des Unités de Police ;
- Des mesures d'assainissement au sein du corps de la Police ;
- L'acquisition et la sécurisation des terrains pour la construction des unités de Police ;
- La poursuite de l'acquisition du matériel et équipements techniques et spéciaux de maintien de l'ordre ;
- La poursuite de la construction et de l'équipement de 130 unités de Police nouvellement créées ;
- La poursuite de la mise en application de l'Arrêt de la Cour Internationale de Justice par la construction ; la viabilisation et l'équipement des services dans les zones rétrocédées ;
- La poursuite de la construction et de l'équipement des centres médicaux de Police dans les 10 régions ;
- La poursuite de l'informatisation des services de la DGSN ;
- La poursuite de la construction et de la réhabilitation des édifices centraux et autres hôtels et commissariats de Police ;
- La poursuite de la construction, la réhabilitation et aménagement des centres de formation et d'instruction de la Police ;
- La poursuite de la sécurisation de la nationalité camerounaise et des frontières ;
- L'uniformisation des tenues des fonctionnaires ;
- L'inscription des voyages d'études et de perfectionnement des cadres de la Sûreté Nationale ;
- La poursuite du renouvellement des matériels de maintien de l'ordre ;
- L'équipement et l'opérationnalité du laboratoire de police scientifique et technique ;
- La poursuite de l'informatisation des services de la Sûreté Nationale;
- L'acquisition des aéronefs ;
- La poursuite de l'acquisition des matériels performants de transmission ;
- L'acquisition des matériels spécialisés d'écoute, des écrans miniaturisés, des caméras, des appareils d'enregistrement, des jumelles, des valises avec caméra de surveillance ;
- La poursuite de l'acquisition des équipements de sécurisation des zones frontalières ;
- Le rajeunissement des effectifs de la Police.

Au plan international, le Cameroun est membre des organisations mondiales, régionales et sous régionales de sécurité. Pivot stratégique de l'architecture de sécurité en Afrique Centrale, dans le cadre de la CEMAC à travers le Comité des chefs de Police d'Afrique Centrale (CCPAC), et de la CEEAC que couvre la Représentation sous – régionale de l'OIPC-Interpol et dont le Cameroun abrite le siège et l'Ecole de Police. Ces divers éléments tendent à montrer que la sécurité est une préoccupation constante et fondamentale pour la Police.

■ 4. PRESENTATION DE L'OBJECTIF STRATEGIQUE

Depuis les bouleversements géopolitiques et sociaux survenus dans les années 1990, l'apparition de nouvelles formes opératoires dans le domaine du grand banditisme appuyé par les réseaux de criminalité transfrontalière et transnationale (bandes armées, coupeurs de routes ou « Boko haram », trafics de drogues et de stupéfiants, d'êtres humains, blanchiment d'argent, terrorisme ...) et les mutations sociologiques et psychologiques dues à l'urbanisation rapide et désordonnée, conjuguée à la poussée démographique et à l'exode rural, la sécurité est devenue une préoccupation lancinante pour toutes les forces de sécurité en général et pour la Police en particulier.

La mission principale de la Police camerounaise est la sécurité des hommes et des biens, notamment dans les territoires urbains et périurbains.

L'objectif stratégique de la Sûreté Nationale est de préserver la paix sociale par le renforcement de la sécurité des personnes et des biens à travers notamment une Police de proximité. Pour ce faire, quatre programmes ont été retenus mettant en exergue les projets à réaliser pour le compte de l'exercice 2021.

Il s'agit de :

Programme 062 : **Consolidation de la sécurité publique**

Programme 063 : **Renforcement de la sécurité frontalière**

Programme 064 : **Redynamisation du système de renseignement**

Programme 065 : **Gouvernance et appui institutionnel**

I.4. Présentation du cadre stratégique des programmes

Les programmes et projets ont été élaborés en 2012 et leur réalisation se poursuit conformément aux projections ci-dessous :

Les stratégies de la Police découlent de la vision de développement à long terme du Cameroun à savoir : « Faire du Cameroun un pays moderne, émergent, prospère, performant, uni dans sa diversité ».

Il s'agit d'atteindre l'émergence par l'accélération de la croissance économique vers un taux à 02 chiffres et de ce fait, réduire considérablement la pauvreté. Ces objectifs ne pourraient être atteints sans la Paix.

Afin de garantir à tous une paix sociale durable, la Police a mis sur pied un certain nombre d'actions.

S'agissant de la **Consolidation de la Sécurité Publique**, il sera entre autres questions, d'améliorer les performances des services par l'intensification de la lutte contre le grand banditisme dans les principales villes et même sur toute l'étendue du territoire national à travers la poursuite de la création des Unités de Police et l'acquisition du matériel de maintien de l'ordre.

Un renforcement des capacités opérationnelles est nécessaire pour faire face aux troubles socio-politiques qui se muent en rebellion et en terrorisme dans le Sud-Ouest et le Nord-Ouest.

Pour ce qui est du **Renforcement de la sécurité frontalière**, la Police entend acquérir des équipements et matériels modernes spécifiques pour renforcer le contrôle des flux migratoires tant au niveau des frontières que du territoire national.

En ce qui concerne le programme "**Redynamisation du système de Renseignement**", les nouvelles menaces de criminalité, du grand banditisme transfrontalier et transnational et de l'ingérence étrangère constituent une préoccupation majeure des Forces de Défense en général et de Police en particulier. Pour résoudre ce fléau, les autorités de la Police entendent intensifier la recherche du renseignement à travers une politique de renforcement des capacités humaines, matérielles, opérationnelles et stratégiques.

S'agissant de la **Gouvernance et de l'appui institutionnel**, il sera question d'une gestion maîtrisée dans l'organisation des recrutements, la formation, le recyclage et les gratifications des personnels ainsi que de l'acquisition des équipements et matériels techniques et spéciaux en vue de répondre aux exigences et besoins sans cesse croissants de la population. Un point d'honneur sera porté sur l'amélioration de la qualité de la dépense.

5. PRESENTATION DU CADRE STRATEGIQUE ET INSTITUTIONNEL DES PROGRAMMES

Les quatre programmes suivants déclinés en actions décrivent la feuille de route de la DGSN en relation avec les missions qui lui sont assignées dans le DSCE.

Programme 062 : CONSOLIDATION DE LA SECURITE PUBLIQUE

Liste des actions :

- Action 1 : Renforcement des Opérations de police préventive ;
- Action 2 : Intensification de la lutte contre la criminalité et des actes terroristes ;
- Action 3 : Renforcement de la surveillance de la voie publique et de la circulation ;
- Action 4 : Redynamisation des Opérations de police répressive
- Action 5 : Mise en œuvre des plans d'infrastructures et d'équipements de la sécurité publique.

Programme 063 : RENFORCEMENT DE LA SECURITE FRONTALIERE

Liste des actions :

- Action 1 : Amélioration du processus de production des documents de voyage ;
- Action 2 : Renforcement des opérations d'Immigration ;
- Action 3 : Renforcement de la couverture frontalière.

Programme 064 : REDYNAMISATION DU SYSTEME DE RENSEIGNEMENT

Liste des actions

- Action 1 : Renforcement de la Recherche du renseignement général ;
- Action 2 : Renforcement des capacités du personnel du renseignement ;
- Action 3 : Renforcement de la recherche, du recueil et la transmission du renseignement spécialisé
- Action 4 : Mise en œuvre des plans d'infrastructures et d'équipements du renseignement.

Programme 065 : **GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL**

Liste des actions :

- Action 1 : Coordination et suivi des activités des services
- Action 2 : Etudes stratégiques et planification
- Action 3 : Développement et gestion des ressources humaines
- Action 4 : Amélioration de l'équipement et du cadre de travail
- Action 5 : Gestion budgétaire et financière
- Action 6 : Développement des TIC
- Action 7 : Communication et relation publique
- Action 8 : Renforcement de l'état de santé du fonctionnaire de police et de sa famille

L'exécution efficace des programmes commande la mise en place au sein de la DGSN d'une organisation bien structurée. Aussi, les dispositifs organisationnels comportent-ils plusieurs intervenants dont les rôles et les responsabilités sont définis de manière indicative.

Le Délégué Général à la Sûreté Nationale : Il est l'ordonnateur principal du budget, à ce titre, il valide le budget à lui soumis par les services compétents de la DGSN, désigne les coordonnateurs des programmes et signe les fiches d'accréditation des crédits par programme et par gestionnaire délégué.

Le Secrétaire Général : Il est le coordonnateur général des programmes, il coordonne l'élaboration des programmes, préside la commission technique chargée de la préparation du budget programme et supervise le comité de la Chaîne PPBS.

Le Coordonnateur du programme : Il est le principal responsable de la mise en oeuvre du programme, à ce titre, il formule la stratégie programme, organise et anime le processus budgétaire au niveau du programme, arbitre les actions du programme et rend compte de la performance globale du programme.

En plus des activités (déclinées en tâches) à mettre en oeuvre dans le cadre de l'action, évalue le coût de l'action, établit un planning de l'exécution physique et financière des activités déclinées par tâches liées à l'action, suit et contrôle l'exécution des activités et tâches liées à l'action.

Les responsables des programmes

Les Contrôleurs de gestion

En tant qu'acteurs principaux dans le pilotage du budget programme, les responsables des programmes, appuyés par les responsables chargés d'exécuter les actions et les activités ont été désignés. Ces derniers, désignés sur la base de leur fonction et de leurs compétence sont

informés de leur charge dans la mise en œuvre de leur programme. Aussi, la désignation des Contrôleurs de Gestion par programme a permis l'animation effective du dialogue de gestion au sein de notre administration.

Les responsables d'actions

Cadre organisationnel de mise en oeuvre

La mise en oeuvre de ce programme sera placée sous la responsabilité d'un coordonnateur désigné par le DGSN. Il sera assisté des intervenants dont les rôles et les responsabilités sont déclinés de manière indicative ainsi qu'il suit:

Intervenant dans le processus comme Coordonnateur général du programme :

Le SG/DGSN est chargé de la mise oeuvre du programme 065, à ce titre, il :

- coordonne toutes les activités du programme ;
- organise et anime le processus budgétaire au niveau du programme ;
- arbitre les actions du programme ;
- rend compte au DGSN de la performance globale du programme.
- Coordonne des actions (programme 1) DSP- DPJ- GSO-CCGMI-DT
- formule la stratégie programme ;
- identifie les activités (déclinées en tâches) à mettre en oeuvre dans le cadre de l'action ;
- évalue le coût de l'action ;
- programme l'exécution physique et financière des activités déclinées en tâches liées à l'action ;
- suit l'exécution des activités ;
- rend compte au coordonnateur général de l'exécution physique et financière.

- Responsables des unités déconcentrées destinataires des crédits alloués aux activités :
 - Délégués Régionaux de la SN, DRPJ/SN
 - Responsables des unités déconcentrées destinataires des crédits alloués aux tâches :
 - Commissaires Centraux ; Commissaires Sécurité Publique et spéciaux d'Arrondissement ;
- Chefs de Poste Sécurité Publique.

- rendent compte au coordonnateur de l'action sur le niveau d'exécution ;
- affectent les ressources humaines et matérielles mises à leur disposition à cet effet ;
- assurent la réalisation des tâches liées à l'activité ;
- gèrent les ressources humaines, matérielles et financières mises à leur disposition à cet effet, les crédits alloués aux unités extérieures sont mis à la disposition des maîtres d'ouvrage;
- gèrent les ressources humaines, matérielles et financières mises à leur disposition à cet effet, les crédits alloués aux unités extérieures sont mis à la disposition des maîtres d'ouvrage délégués (gouverneurs et préfets), à la Paierie et à la perception.

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 062

CONSOLIDATION DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE						
Actions du programme		Objectif	Indicateurs			
			Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification
01	RENFORCEMENT DES OPÉRATIONS DE POLICE PRÉVENTIVE	Empêcher la commission d'actes d'infractions afin d'en réduire le nombre	Proportions d'unités couvertes par au moins une patrouille par jour	35	45	Rapport des activités
02	INTENSIFICATION DE LA LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ ET LES ACTES TERRORISTES	Réduire au maximum les infractions à la loi pénale et les actes terroristes en intégrant la gestion des scènes de crime post-attentat	Nombre d'infraction à la loi pénale et d'actes terroristes enregistrés	73	65	Rapport des activités
03	REDYNAMISATION DES OPÉRATIONS DE POLICE RÉPRESSIVE	Rétablir ou restaurer l'ordre public	Nombre d'opérations de police répressive organisées	120	250	Rapport des activités
04	MISE EN ŒUVRE DES PLANS D'INFRASTRUCTURES ET D'ÉQUIPEMENT DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE	Améliorer les infrastructures, équipement, et moyens matériels de la sécurité publique	Proportion d'unités disposant d'un minimum d'infrastructures et d'équipements	30	42	Rapport des activités
05	RENFORCEMENT DE LA SURVEILLANCE DE LA VOIE PUBLIQUE ET DE LA CIRCULATION	Combattre l'insécurité routière et l'encombrement de la voie publique	Nombre d'infraction constatées quotidiennement dans leur diversité sur la voie publique	200	250	Rapport des activités

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 063

RENFORCEMENT DE LA SÉCURITÉ FRONTALIÈRE						
Actions du programme		Objectif	Indicateurs			
			Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification
01	AMÉLIORATION DU PROCESSUS DE PRODUCTION DES DOCUMENTS DE VOYAGE	Faciliter la délivrance des documents de voyage	Proportion de documents produits par rapport à la demande	25	40	Rapport des activités
02	RENFORCEMENT DES OPÉRATIONS D'IMMIGRATION	Maîtriser les immigrations	Proportion d'immigrés pris en situation irrégulière	20	15	Rapports des activités
03	RENFORCEMENT DE LA COUVERTURE FRONTALIÈRE	Consolider la sécurité des zones frontalières	Proportion des postes frontières construits par rapport à la couverture nationale des frontières terrestres, aériennes et maritimes	25	30	Rapport des activités

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 064

REDYNAMISATION DU SYSTÈME DE RENSEIGNEMENT						
Actions du programme		Objectif	Indicateurs			
			Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification
01	RENFORCEMENT DE LA RECHERCHE DU RENSEIGNEMENT GÉNÉRAL	Consolider l'occupation du terrain dans la collecte des informations et des renseignements	INFORMATIONS CLASSIFIEES	0	0	Rapports
02	RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DU PERSONNEL DU RENSEIGNEMENT	Améliorer le rendement des fonctionnaires de la sûreté nationale en matière de renseignements, d'enquêtes administratives et civiles	INFORMATIONS CLASSIFIEES	0	0	Rapports
03	RENFORCEMENT DE LA RECHERCHE, DU RECUEIL ET LA TRANSMISSION DU RENSEIGNEMENT SPÉCIALISÉ	Appréhender de manière systématique les menaces d'atteinte à la sûreté de l'Etat	INFORMATIONS CLASSIFIEES	0	0	Rapports
04	MISE EN ŒUVRE DES PLANS D'INFRASTRUCTURES ET D'ÉQUIPEMENTS DU RENSEIGNEMENT	Améliorer les infrastructures, équipements, et moyens matériels de renseignements	INFORMATIONS CLASSIFIEES	0	0	

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 065

GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DE LA DGSN

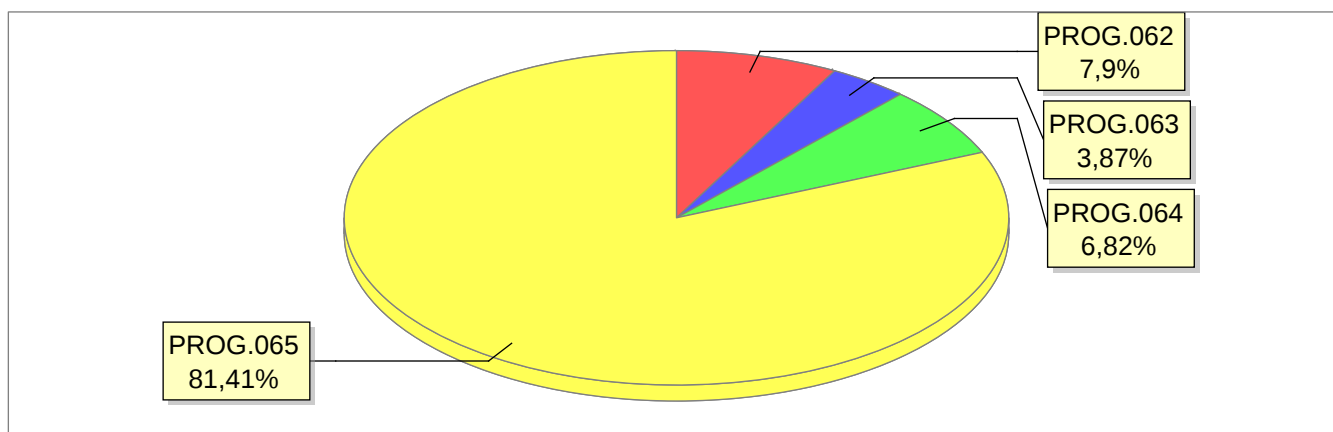
Actions du programme		Objectif	Indicateurs			
			Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification
01	CADRE DE TRAVAIL	Doter les différentes structures d'infrastructures et équipements adéquats	Proportion du personnel disposant d'un poste de travail	92	95	PV de réception des équipements
02	PLANIFICATION ET GESTION BUDGÉTAIRE	Améliorer la qualité et l'efficacité de la dépense	Nombre d'extrants de la chaîne PPBS produits annuellement dans les délais	8	8	Rapport annuel des activités
03	SYSTÈME D'INFORMATION ET PRODUCTION STATISTIQUES	Mettre à disposition des décideurs et des usagers des informations et données informations et statistiques fiables pour le suivi/évaluation de la performance	Proportion des indicateurs du tableau de bord de référence produits selon les normes d'assurance qualité	60	85	Rapport annuel des activités
04	GESTION DES RESSOURCES HUMAINES	Améliorer les capacités techniques des ressources humaines	Niveau de mise en œuvre du plan annuel de formation	40	75	Rapport des activités
06	CONSEIL ET ASSISTANCE JURIDIQUE	Veiller au respect des lois et règlements	Proportion des textes élaborés par an dans les délais		10	Rapport annuel des activités
07	COMMUNICATION ET RELATIONS PUBLIQUES	Accroître la visibilité des actions menées	Nombre d'activités ayant fait l'objet d'une couverture médiatique par an	18	20	Rapport annuel des activités
09	COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES	Assurer la cohérence et l'efficacité des interventions du ministère	Nombre de sessions de dialogue de gestion stratégique tenues par an	95	95	Rapport annuel des activités

DEUXIEME PARTIE
CONTENU DES PROGRAMMES

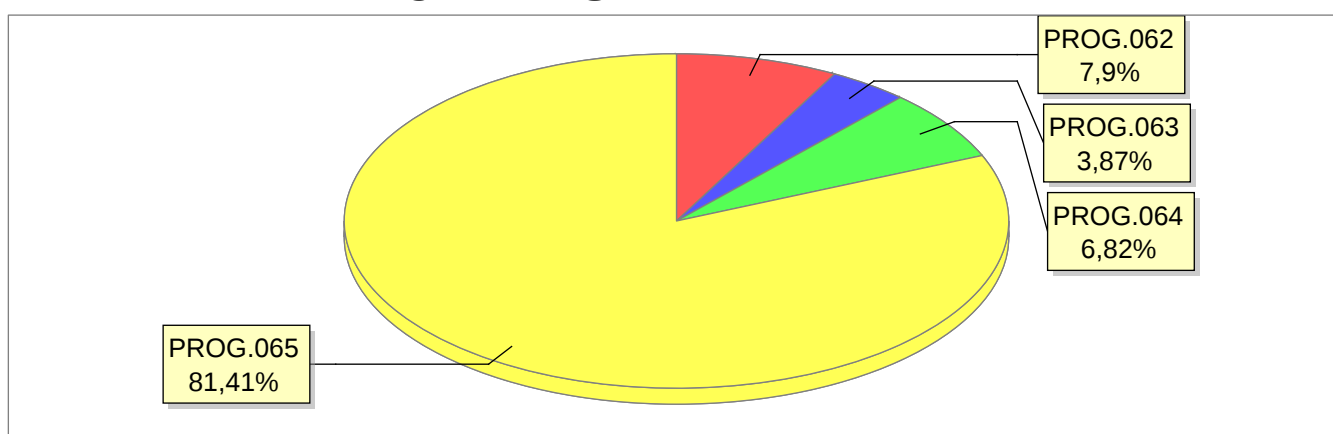
REPARTITION DES CREDITS DU CHAPITRE

NUMÉRO ET INTITULÉ DU PROGRAMME		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
062	CONSOLIDATION DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE	6 118 350 000	6 118 350 000	921 369 000	921 369 000	7 039 719 000	7 039 719 000
063	RENFORCEMENT DE LA SÉCURITÉ FRONTALIÈRE	3 350 151 280	3 350 151 280	102 634 000	102 634 000	3 452 785 280	3 452 785 280
064	REDYNAMISATION DU SYSTÈME DE RENSEIGNEMENT	5 944 909 982	5 944 909 982	136 351 000	136 351 000	6 081 260 982	6 081 260 982
065	GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DE LA DGSN	71 230 588 738	71 230 588 738	1 339 646 000	1 339 646 000	72 570 234 738	72 570 234 738
TOTAL		86 644 000 000	86 644 000 000	2 500 000 000	2 500 000 000	89 144 000 000	89 144 000 000

AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT



CREDITS DE PAIEMENT



6. PROGRAMME 062

CONSOLIDATION DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

RESPONSABLE DU PROGRAMME

■ 6.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Depuis les bouleversements géopolitiques et sociaux survenus entre les années 1980 - 1990, l'apparition des nouvelles formes opératoires dans le domaine du grand banditisme appuyé par les réseaux de criminalité transfrontalière et transnationale (bandes armées, coupeurs de route ou "boko haram", trafic des drogues et stupéfiants, d'êtres humains, blanchiment d'argent, terrorisme ...) et les mutations sociologiques et psychologiques dues à l'urbanisation rapide et désordonnée conjuguée à la poussée démographique et l'exode rural, la sécurité est devenue une préoccupation lancinante pour toutes les forces de sécurité en général et pour la Police en particulier. L'objectif stratégique de la Sûreté Nationale est de préserver la paix sociale par le renforcement de la sécurité des personnes et des biens à travers notamment une police de proximité. La stratégie adoptée est la mise en œuvre des actions ci-après :

- Renforcement des opérations de police préventive ;
- Redynamisation des opérations de police répressive ;
- Intensification de la lutte contre la criminalité et des actes terroristes ;
- Renforcement de la surveillance de la voie publique et de la circulation ;
- Mise en œuvre des plans d'infrastructures et d'équipement de la sécurité publique ;
- Appui au recrutement et à l'encadrement des polices municipales

Pour ce faire, il est nécessaire d'acquérir les matériels et équipements suivants :

1. Le matériel de maintien de l'ordre ;
2. Le matériel des transmissions et de communication ;
3. Le matériel roulant ;
4. Les équipements spéciaux ;
5. Les effets d'habillement et passementerie ;
- 6 . Les infrastructures et ouvrages de pointe.

L'objectif de ce programme est d'accroître la protection des institutions, des libertés publiques, des personnes et des biens. L'indicateur retenu est le taux de couverture sécuritaire du territoire national. Ce programme comprend cinq (05) actions

■ OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 Accroître la protection des institutions, des libertés publiques, des personnes et des biens

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Taux de couverture sécuritaire du territoire national	%	2020	93	2022	97

PROGRAMME 062 - CONSOLIDATION DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux de couverture sécuritaire du territoire national	
Objectif	Accroître la protection des institutions, des libertés publiques, des personnes et des biens	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	062 - CONSOLIDATION DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	- Direction de la Sécurité Publique	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	- Direction de la Police Judiciaire - Délégations Régionales de la SN - Unités de Sécurité Publique -Commandement Central des Groupements Mobiles d'Intervention -Groupement Spécial d'Opérations -Compagnie de Sécurisation des Diplômates -Equipe Spéciale d'Intervention Rapide	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Données quantitatives Numérateur : nombre d'unités de sécurité publique fonctionnelles Dénominateur : nombre d'unités de sécurité publique requi	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	(nombre d'unités de sécurité publique fonctionnelles) / (nombre d'unités de sécurité publique requi) * 100	
Périodicite de la mesure	ANNUELLE	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 88
Cible fixée à la fin du programme	Année: 2022	Valeur: 93.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 93
	Année: 2023	Valeur: 95
	Année: 2024	Valeur: 97
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	- Direction de la Sécurité Publique	
Mode de collecte des données	Exploitation des sources administratives (rapports d'activités des unités de sécurité publique)	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Direction de la Sécurité Publique	
Vérification/ Validation des données	Direction des Finances, de la Gestion Informatique et de la Logistique	
Service responsable de la synthèse des données	Direction de la Sécurité Publique	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Direction des Finances, de la Gestion Informatique et de la Logistique	
Coût de collecte et d'analyse	/	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	/	
Modalités d'interprétation	/	
5) Commentaires		

■ RECAPITULATION DES ACTIONS

- ACTION 01:** RENFORCEMENT DES OPÉRATIONS DE POLICE PRÉVENTIVE
- ACTION 02:** INTENSIFICATION DE LA LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ ET LES ACTES TERRORISTES
- ACTION 03:** REDYNAMISATION DES OPÉRATIONS DE POLICE RÉPRESSIVE
- ACTION 04:** MISE EN ŒUVRE DES PLANS D'INFRASTRUCTURES ET D'ÉQUIPEMENT DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
- ACTION 05:** RENFORCEMENT DE LA SURVEILLANCE DE LA VOIE PUBLIQUE ET DE LA CIRCULATION

■ 6.2. STRATÉGIE PROGRAMME

Depuis l'indépendance, le Cameroun poursuit son objectif politique de sécurité intérieure à travers le concept stratégique de « sûreté nationale », objectif qui sert de boussole à l'action de la Police nationale au quotidien. Au regard de ses missions régaliennes et de la complexité de nouvelles formes du grand banditisme appuyée par les réseaux de criminalité cybernétique, du terrorisme et des nouveaux enjeux de sécurité, la Police s'est engagée à maintenir le pays à un niveau de sécurité compatible avec ses objectifs de développement politique, économique et social. Dans cette optique, elle développe un partenariat interne et multinational. La stratégie adoptée est la mise en œuvre des actions ci-après :

1. Renforcement des opérations de police préventive ;
2. Renforcement de la surveillance de la voie publique et la circulation ;
3. Redynamisation des opérations de police répressive ;
4. Intensification de la lutte contre la criminalité et les actes terroristes ;
5. Mise en œuvre des plans d'infrastructures et d'équipements de la sécurité publique.
6. Appui au recrutement et à l'encadrement des polices municipales.

Pour ce faire, il est nécessaire d'acquérir les matériels et équipements suivants : (i) le matériel de maintien de l'ordre ; (ii) le matériel des transmissions et de communication ; (iii) le matériel roulant ; (iv) les équipements spéciaux ; (v) les effets d'habillement et passementerie ; (vi) les infrastructures et ouvrages de pointe.

■ 6.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

ACTION 01**RENFORCEMENT DES OPÉRATIONS DE POLICE PRÉVENTIVE**

Renforcement des opérations de police préventive à travers la dissuasion des populations par des patrouilles, la salubrité publique dans les agglomérations urbaines et les emprises de chemin de fer, la présence permanente des fonctionnaires de police dans les lieux publics (police de proximité), la mise à disposition du numéro 117 auprès du public, l'émission « au service de tous et de chacun » qui permet d'éduquer les populations afin d'éviter la commission des infractions.

OBJECTIF 1. Empêcher la commission d'actes d'infractions afin d'en réduire le nombre

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Proportions d'unités couvertes par au moins une patrouille par jour	%	2020	35	2022	45

ACTION 02**INTENSIFICATION DE LA LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ ET LES ACTES TERRORISTES**

Intensification de la lutte contre la criminalité et les actes terroristes à travers la réduction au maximum les infractions à la loi pénale et les actes terroristes, la lutte contre le trafic et l'usage illicite des stupéfiants et des substances psychotropes, la recherche et le renseignement.

OBJECTIF 1. Réduire au maximum les infractions à la loi pénale et les actes terroristes en intégrant la gestion des scènes de crime post-attentat

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Nombre d'infraction à la loi pénale et d'actes terroristes enregistrés	nb	2020	73	2022	65

ACTION 03**REDYNAMISATION DES OPÉRATIONS DE POLICE RÉPRESSIVE**

Redynamisation des opérations de police répressive à travers les enquêtes, la diffusion et l'exécution des directives des magistrats compétents, par la recherche des auteurs des crimes et délits par le renforcement des capacités techniques, matérielles, infrastructurelles et humaines.

OBJECTIF 1. Rétablir ou restaurer l'ordre public

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Nombre d'opérations de police répressive organisées	nb	2020	120	2022	250

ACTION 04**MISE EN ŒUVRE DES PLANS D'INFRASTRUCTURES ET D'ÉQUIPEMENT DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE**

Mise en œuvre des plans d'infrastructures et d'équipements de la sécurité publique par l'amélioration des infrastructures, équipements et moyens matériels de la sécurité publique.

OBJECTIF 1. Améliorer les infrastructures, équipement, et moyens matériels de la sécurité publique

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Proportion d'unités disposant d'un minimum d'infrastructures et d'équipements	%	2020	30	2022	42

ACTION 05**RENFORCEMENT DE LA SURVEILLANCE DE LA VOIE PUBLIQUE ET DE LA CIRCULATION**

Renforcement de la surveillance de la voie publique et de la circulation Toutes ces actions permettent de combattre l'insécurité routière et le désordre urbain à travers le nombre d'infractions constatées quotidiennement dans leur diversité sur la voie publique ci-après : - la création des unités de police ; - la réhabilitation des édifices et ouvrages de la police ; - le recrutement, la formation initiale et continue des personnels; - la mise sur pied d'une structure de communication.

OBJECTIF 1. Combattre l'insécurité routière et l'encombrement de la voie publique

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Nombre d'infraction constatées quotidiennement dans leur diversité sur la voie publique	nb	2020	200	2022	250

PROGRAMME 062 - CONSOLIDATION DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Proportions d’unités couvertes par au moins une patrouille par jour	
Objectif	Empêcher la commission d’actes d'infractions afin d'en réduire le nombre	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	062 - CONSOLIDATION DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE	
Action concernée par l'objectif	01 - RENFORCEMENT DES OPÉRATIONS DE POLICE PRÉVENTIVE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction de la Sécurité Publique	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	- Unités de Sécurité Publique - Groupement Mobiles d'Intervention - Equipes Spéciales d'Intervention Rapide - Groupement Spécial d'Opérations - Commandement Central des Groupement Mobiles d'Intervention	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Données quantitatives Numérateur : Nombre d’unités ayant au moins une patrouille par jour Dénominateur : Nombre total des unités	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	$P = (\text{Nombre d’unités ayant au moins une patrouille par jour}) / (\text{Nombre total des unités}) \times 100$	
Périodicite de la mesure	Semestrielle	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 25
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 45.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 45
	Année: 2023	Valeur: 50
	Année: 2024	Valeur: 55
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	- Direction de la Sécurité Publique - Unités de Sécurité Publique - Groupement Mobiles d'Intervention - Equipes Spéciales d'Intervention Rapide - Groupement Spécial d'Opérations - Commandement Central des Groupement Mobiles d'Intervention	
Mode de collecte des données	Exploitation des sources administratives (Public Security Unit activity report)	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	- Sous-direction de la Sécurité - Divisions Régionales de la Sécurité Publique	
Vérification/ Validation des données	Direction de la Sécurité Publique	
Service responsable de la synthèse des données	Direction de la Finance, de la Gestion Informatique et de la Logistique	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Direction de la Finance, de la Gestion Informatique et de la Logistique	
Coût de collecte et d'analyse	/	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	- absence de rapports d'activités des unités de sécurité publique	
Modalités d'interprétation	Il est question pour chaque unité d'organiser au moins une patrouille chaque jour au cours de la période	
5) Commentaires		
/		

PROGRAMME 062 - CONSOLIDATION DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre d’infraction à la loi pénale et d’actes terroristes enregistrés	
Objectif	Réduire au maximum les infractions à la loi pénale et les actes terroristes en intégrant la gestion des scènes de crime post-attentat	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	062 - CONSOLIDATION DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE	
Action concernée par l'objectif	02 - INTENSIFICATION DE LA LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ ET LES ACTES TERRORISTES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	- Direction de la Police Judiciaire - Division Régionale de la Police Judiciare	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	- Direction de la Sécurité Publique - Unités de Sécurité Publique - Groupement Mobiles d'Intervention - Equipes Spéciales d'Intervention Rapide - Groupement Spécial d'Opérations - Commandement Central des Groupement Mobiles d'Intervention	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Données quantitatives	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Somme des Infractions + Somme des Actes terroristes	
Périodicite de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 73
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 65.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 65
	Année: 2023	Valeur: 50
	Année: 2024	Valeur: 40
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	- Direction de la Police Judiciaire - Direction de la Sécurité Publique	
Mode de collecte des données	Exploitation des sources administratives et exploitation de la base de données SIGI (Système Intégré de Gestion des Infractions)	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	- Direction de la Police Judiciaire - Direction de la Sécurité Publique - BCN/INTERPOL - BSR INTERPOL - INTERPOL LYON	
Vérification/ Validation des données	Direction des Finances, de la Gestion Informatique et de la Logistique	
Service responsable de la synthèse des données	- Direction de la Police Judiciaire	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Direction des Finances, de la Gestion Informatique et de la Logistique	
Coût de collecte et d'analyse	/	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	la non exhaustivité dans la collecte des données	
Modalités d'interprétation	Il est question de rescencer toutes les plaintes ainsi que les infractions et les actes terroristes enregistrées dans les services de police	
5) Commentaires		
/		

PROGRAMME 062 - CONSOLIDATION DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre d'opérations de police répressive organisées	
Objectif	Rétablir ou restaurer l'ordre public	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	062 - CONSOLIDATION DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE	
Action concernée par l'objectif	03 - REDYNAMISATION DES OPÉRATIONS DE POLICE RÉPRESSIVE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	- Direction de la Sécurité Publique	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	- Unités de Sécurité Publique - Groupement Mobiles d'Intervention - Equipes Spéciales d'Intervention Rapide - Groupement Spécial d'Opérations - Commandement Central des Groupement Mobiles d'Intervention	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Données quantitatives	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Dénombrement des opérations de police répressives organisées	
Périodicite de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 366
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 250.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 250
	Année: 2023	Valeur: 250
	Année: 2024	Valeur: 275
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	- Direction de la Sécurité Publique - Unités de Sécurité Publique	
Mode de collecte des données	Exploitation des sources administratives (rapport d'activité des Unités de Sécurité Publique)	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Sous-direction de la Sécurité	
Vérification/ Validation des données	Direction des Finances, de la Gestion Informatique et de la Logistique	
Service responsable de la synthèse des données	Sous-direction de la Sécurité	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Direction des Finances, de la Gestion Informatique et de la Logistique	
Coût de collecte et d'analyse	/	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	/	
Modalités d'interprétation	/	
5) Commentaires		
/		

PROGRAMME 062 - CONSOLIDATION DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Proportion d'unités disposant d'un minimum d'infrastructures et d'équipements	
Objectif	Améliorer les infrastructures, équipement, et moyens matériels de la sécurité publique	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	062 - CONSOLIDATION DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE	
Action concernée par l'objectif	04 - MISE EN ŒUVRE DES PLANS D'INFRASTRUCTURES ET D'ÉQUIPEMENT DE LA SÉCURITE PUBLIQUE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	UNITES DE LA SN (CENTRALES)	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	UNITES REGIONALES DE SN	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Données quantitatives Numérateur : Nombre d'unités disposant d'un minimum d'infrastructure Dénominateur : Nombre total d'unités de SP	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	(Nombre d'unités de SP ayant un minimum d'équipement) / (Nombre total des unités de SP) X 100	
Périodicite de la mesure	ANNUELLE	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 25
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 42.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 42
	Année: 2023	Valeur: 50
	Année: 2024	Valeur: 50
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Unités de SP, Sous-direction de la Sécurité, Sous-direction de la Logistique	
Mode de collecte des données	Exploitation des sources administratives et administration des fiches	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	UNITES DE SURETE NATIONALE	
Vérification/ Validation des données	Direction des Finances, de la Gestion Informatique et de la Logistique	
Service responsable de la synthèse des données	Direction des Finances, de la Gestion Informatique et de la Logistique	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Direction des Finances, de la Gestion Informatique et de la Logistique	
Coût de collecte et d'analyse	/	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Sources de données non exhaustives	
Modalités d'interprétation	Il s'agit de classifier les unités de sécurité publique disposant d'un minimum d'infrastructures et équipements	
5) Commentaires		
/		

PROGRAMME 062 - CONSOLIDATION DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre d'infraction constatées quotidiennement dans leur diversité sur la voie publique	
Objectif	Combattre l'insécurité routière et l'encombrement de la voie publique	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	062 - CONSOLIDATION DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE	
Action concernée par l'objectif	05 - RENFORCEMENT DE LA SURVEILLANCE DE LA VOIE PUBLIQUE ET DE LA CIRCULATION	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Sous-direction de la Voie Publique et de la circulation	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	- Unités de Sécurité Publique - Groupement Régional de la Voie Publique et de la Circulation	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Données quantitatives	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	(Nombre Total d'infractions constatées) / 365	
Périodicite de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 120
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 250.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 250
	Année: 2023	Valeur: 150
	Année: 2024	Valeur: 100
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	-Sous-direction de la Voie Publique et de la Circulation - Unités de Sécurité Publique - Groupement Régional de la Voie Publique et de la Circulation	
Mode de collecte des données	Exploitation des sources administratives (rapport d'activité des Unités de Sécurité Publique)	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Sous-direction de la Voie Publique et de la circulation	
Vérification/ Validation des données	Direction des Finances, de la Gestion Informatique et de la Logistique	
Service responsable de la synthèse des données	Sous-direction de la Voie Publique et de la circulation	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Direction des Finances, de la Gestion Informatique et de la Logistique	
Coût de collecte et d'analyse	/	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	/	
Modalités d'interprétation	Il s'agit de la moyenne quotidienne des infractions enregistrées sur la voie publique	
5) Commentaires		
/		

PROGRAMME 062 - CONSOLIDATION DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombres d’agents des polices municipales ayant bénéficié des modules de formation dispensée par la DGSN	
Objectif	Renforcer les capacités opérationnelles des polices municipales	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	062 - CONSOLIDATION DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE	
Action concernée par l'objectif	06 - APPUI AU RECRUTEMENT ET À LA L’ENCADREMENT DES POLICES MUNICIPAL	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction de la Sécurité Publique	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	- Direction de la Formation	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Données quantitatives	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Dénombrement	
Périodicite de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 0
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 500.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 500
	Année: 2023	Valeur: 600
	Année: 2024	Valeur: 650
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Direction de la Sécurité Publique	
Mode de collecte des données	Exploitation des sources administratives	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Direction de la Sécurité Publique	
Vérification/ Validation des données	Direction des Finances, de la Gestion Informatique et de la Logistique	
Service responsable de la synthèse des données	Direction de la Sécurité Publique	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Direction des Finances, de la Gestion Informatique et de la Logistique	
Coût de collecte et d'analyse	/	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	/	
Modalités d'interprétation	dénombrement des agents de police municipale ayant bénéficié d'un module de formation dispensé par la DGSN	
5) Commentaires		
/		

6.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	RENFORCEMENT DES OPÉRATIONS DE POLICE PRÉVENTIVE	5 853 750 000	5 853 750 000	0	0	5 853 750 000	5 853 750 000
02	INTENSIFICATION DE LA LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ ET LES ACTES TERRORISTES	197 600 000	197 600 000	0	0	197 600 000	197 600 000
03	REDYNAMISATION DES OPÉRATIONS DE POLICE RÉPRESSIVE	13 500 000	13 500 000	0	0	13 500 000	13 500 000
04	MISE EN ŒUVRE DES PLANS D'INFRASTRUCTURES ET D'ÉQUIPEMENT DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE	0	0	921 369 000	921 369 000	921 369 000	921 369 000
05	RENFORCEMENT DE LA SURVEILLANCE DE LA VOIE PUBLIQUE ET DE LA CIRCULATION	53 500 000	53 500 000	0	0	53 500 000	53 500 000
TOTAL		6 118 350 000	6 118 350 000	921 369 000	921 369 000	7 039 719 000	7 039 719 000

7. PROGRAMME 063

RENFORCEMENT DE LA SÉCURITÉ FRONTALIÈRE

RESPONSABLE DU PROGRAMME

ZAKARI YAOU ALHADJ

7.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

La recrudescence de la criminalité transfrontalière, l'accroissement du taux d'immigrants clandestins, la porosité de nos frontières et la mise en application de l'arrêt de la Cour Internationale de Justice, par rapport à la péninsule de Bakassi principalement amènent la DGSN à mettre en œuvre les actions ci-après en vue de réduire les fléaux sus évoqués et marquer de manière permanente sa présence aux frontières :

- l'amélioration du processus de production des documents de voyage ;
- le renforcement des opérations d'immigration ;
- le renforcement de la couverture frontalière

OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 Accroître la sécurité des frontières

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Proportion d'actes criminels et d'infractions transfrontaliers maîtrisés Proportion d'immigrés pris en situation irrégulière	%	2020	40	2022	65

PROGRAMME 063 - RENFORCEMENT DE LA SÉCURITÉ FRONTALIÈRE

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Proportion d'actes criminels et d'infractions transfrontaliers maîtrisés Proportion d'immigrés pris en situation irrégulière	
Objectif	Accroître la sécurité des frontières	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	063 - RENFORCEMENT DE LA SÉCURITÉ FRONTALIÈRE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction de la Police des Frontières	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	- commissariat à l'aéroport - commissariat au port - commissariat à l'ÉMI Immigration - postes frontières de la sûreté nationale - postes ÉMI-Immigration	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Les données à collecter sont les données quantitatives Numérateur : actes criminels maîtrisés Dénominateur : ensemble des actes criminels	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	$(\text{Actes criminels maîtrisés}) / (\text{Ensemble des actes criminels}) \times 100$	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 35
Cible fixée à la fin du programme	Année: 2022	Valeur: 55.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 55
	Année: 2023	Valeur: 60
	Année: 2024	Valeur: 65
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	- Direction de la Police des Frontières - Commissariats ÉMI-Immigration, aux ports et aéroports - les postes frontières - postes ÉMI-Immigration	
Mode de collecte des données	Exploitation des sources administratives	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Sous-direction des Études, des Liaisons et des Archives	
Vérification/ Validation des données	Direction des Finances, de la Gestion Informatique et de la Logistique	
Service responsable de la synthèse des données	Direction de la Police des Frontières	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Direction des Finances, de la Gestion Informatique et de la Logistique	
Coût de collecte et d'analyse	/	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	/	
Modalités d'interprétation	/	
5) Commentaires		
/		

■ RECAPITULATION DES ACTIONS

ACTION 01: AMÉLIORATION DU PROCESSUS DE PRODUCTION DES DOCUMENTS DE VOYAGE

ACTION 02: RENFORCEMENT DES OPÉRATIONS D'IMMIGRATION

ACTION 03: RENFORCEMENT DE LA COUVERTURE FRONTALIERE

■ 7.2. STRATÉGIE PROGRAMME

■ 7.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

ACTION 01

AMÉLIORATION DU PROCESSUS DE PRODUCTION DES DOCUMENTS DE VOYAGE

Elle permettra de résoudre le problème de double identité, de falsification des documents de voyage et la sécurisation de la nationalité camerounaise.

OBJECTIF 1. Faciliter la délivrance des documents de voyage

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Proportion de documents produits par rapport à la demande	%	2020	25	2022	40

ACTION 02

RENFORCEMENT DES OPÉRATIONS D'IMMIGRATION

L'objectif de cette action est de relever le défi de la maîtrise des flux migratoires par la construction, réhabilitation et équipement des postes frontières.

OBJECTIF 1. Maîtriser les immigrations

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Proportion d'immigrés pris en situation irrégulière	%	2020	20	2022	15

ACTION 03

RENFORCEMENT DE LA COUVERTURE FRONTALIERE

OBJECTIF 1. Consolider la sécurité des zones frontalières

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Proportion des postes frontières construits par rapport à la couverture nationale des frontières terrestres, aériennes et maritimes	%	2020	25	2022	30

PROGRAMME 063 - RENFORCEMENT DE LA SÉCURITÉ FRONTALIÈRE

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Proportion de documents produits par rapport à la demande	
Objectif	Faciliter la délivrance des documents de voyage	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	063 - RENFORCEMENT DE LA SÉCURITÉ FRONTALIÈRE	
Action concernée par l'objectif	01 - AMÉLIORATION DU PROCESSUS DE PRODUCTION DES DOCUMENTS DE VOYAGE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction de la Police des Frontières	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	- COMMISSARIATS SPECIAUX EMI-IMMIGRATIONS - POSTES EMI-IMMIGRATIONS	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Les données quantitatives Numérateur : actes criminels maîtrisés Dénominateur : ensemble des actes criminels	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	(Nombre de documents produits) / (nombre de demandes soumises) x 100	
Périodicite de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 35
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 40.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 40
	Année: 2023	Valeur: 50
	Année: 2024	Valeur: 75
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Direction de la Police des Frontières	
Mode de collecte des données	Exploitation des sources administratives	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Direction de la Police des Frontières	
Vérification/ Validation des données	Direction des Finances, de la Gestion Informatique et de la Logistique	
Service responsable de la synthèse des données	Direction de la Police des Frontière	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Direction des Finances, de la Gestion Informatique et de la Logistique	
Coût de collecte et d'analyse	/	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	/	
Modalités d'interprétation	/	
5) Commentaires		
/		

PROGRAMME 063 - RENFORCEMENT DE LA SÉCURITÉ FRONTALIÈRE

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Proportion d’immigrés pris en situation irrégulière	
Objectif	Maîtriser les immigrations	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	063 - RENFORCEMENT DE LA SÉCURITÉ FRONTALIÈRE	
Action concernée par l'objectif	02 - RENFORCEMENT DES OPÉRATIONS D'IMMIGRATION	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction de la Police des Frontières	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Poste Frontière , EMI-IMMIGRATION	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Données quantitatives Numérateur : Nombre d’immigrés prise en situation irrégulière Dénominateur : Nombre total d’immigrés	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	(Nombre d’immigrés prise en situation irrégulière) / (Nombre total d’immigrés) x 100	
Périodicite de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 35
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 15.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 15
	Année: 2023	Valeur: 20
	Année: 2024	Valeur: 30
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Direction de la Police des Frontières	
Mode de collecte des données	Exploitation des sources administratives	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Sous-Direction des Études des Liaisons et des Archives	
Vérification/ Validation des données	Direction des Finances, de la Gestion Informatique et de la Logistique	
Service responsable de la synthèse des données	Direction de la Police des Frontières	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Direction des Finances, de la Gestion Informatique et de la Logistique	
Coût de collecte et d'analyse	/	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	/	
Modalités d'interprétation	/	
5) Commentaires		
/		

PROGRAMME 063 - RENFORCEMENT DE LA SÉCURITÉ FRONTALIÈRE

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Proportion des postes frontières construits par rapport à la couverture nationale des frontières terrestres, aériennes et maritimes	
Objectif	Consolider la sécurité des zones frontalières	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	063 - RENFORCEMENT DE LA SÉCURITÉ FRONTALIÈRE	
Action concernée par l'objectif	03 - RENFORCEMENT DE LA COUVERTURE FRONTALIERE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	- Direction de la Police des Frontières - EMI-IMMIGRATION - Postes Frontières de la Sûreté Nationale	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Direction de la Police des Frontières /EMI-IMMIGRATION/PFSN	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Données quantitatives Numérateur : Nombre de postes frontières construits Dénominateur : Nombre de zone frontalières identifiés	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	(Nombre de postes frontières construits) / (Nombre de zone frontalières identifiés) x 100	
Périodicite de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 20
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 30.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 30
	Année: 2023	Valeur: 40
	Année: 2024	Valeur: 45
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Direction de la Police des Frontières /EMI-IMMIGRATION/PFSN Direction des Finances, de la Gestion Informatique et de la Logistique	
Mode de collecte des données	Exploitation des sources administratives	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Sous-Direction des Etudes des Liaisons et des Archives	
Vérification/ Validation des données	Direction des Finances, de la Gestion Informatique et de la Logistique	
Service responsable de la synthèse des données	Direction de la Police des Frontières	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Direction des Finances, de la Gestion Informatique et de la Logistique	
Coût de collecte et d'analyse	/	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	/	
Modalités d'interprétation	/	
5) Commentaires		
/		

7.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	AMÉLIORATION DU PROCESSUS DE PRODUCTION DES DOCUMENTS DE VOYAGE	3 107 151 280	3 107 151 280	0	0	3 107 151 280	3 107 151 280
02	RENFORCEMENT DES OPÉRATIONS D'IMMIGRATION	233 000 000	233 000 000	0	0	233 000 000	233 000 000
03	RENFORCEMENT DE LA COUVERTURE FRONTALIÈRE	10 000 000	10 000 000	102 634 000	102 634 000	112 634 000	112 634 000
TOTAL		3 350 151 280	3 350 151 280	102 634 000	102 634 000	3 452 785 280	3 452 785 280

8. PROGRAMME 064

REDYNAMISATION DU SYSTÈME DE
RENSEIGNEMENT

RESPONSABLE DU PROGRAMME

THEOPHILE ONANA ATENGUEN

■ 8.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le grand public ne retient généralement de la police que l'aspect répressif. Pourtant, elle joue un rôle préventif assez souvent occulté. Cette action préventive de la Police est illustrée à merveille par « les renseignements », dont la mission première est d'assurer l'information des autorités gouvernementales. Ainsi, les renseignements jouent le rôle central d'outil d'aide à la prise de décisions, de pôle de collecte et de centralisation des doléances émanant des différents acteurs (politique, économique et socioculturel) de la société. Le contentement et le plaisir qu'éprouvent ceux-ci à la prise de décisions par les gouvernants, synonyme de paix, de tranquillité et de cohésion est gage de l'émergence souhaitée.

Par ailleurs, au regard des formes traditionnelles d'insécurité et des nouvelles formes de menaces telles que le terrorisme, la cybercriminalité, les trafics divers et les violences urbaines, les Renseignements aident à déceler et à prévenir toute menace susceptible de porter atteinte à l'ordre public et aux institutions.

Pour répondre de manière pertinente aux exigences de l'optimisation de l'efficacité opérationnelle quant aux renseignements et à la surveillance du territoire en vue de la bonne gouvernance dans un environnement de troubles permanents, la hiérarchie policière entend renforcer davantage les capacités humaines, matérielles et logistiques pour éviter des événements comme ceux vécus en février 2008 dont les souvenirs restent encore gravés dans les mémoires. C'est ainsi que la Police de par ses missions spécifiques dans le cadre de la sécurité intérieure et extérieure à travers les renseignements généraux et la surveillance du territoire, a inscrit sa stratégie dans une double logique: « politique et défense » autour des actions ci-après :

1. Renforcement de la recherche du renseignement général ;
2. Renforcement des capacités du personnel du renseignement ;
3. Renforcement de la recherche, du recueil et la transmission du renseignement spécialisé ;
4. Mise en œuvre des plans d'infrastructures et d'équipements du renseignement.

■ OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 Mettre à la disposition des autorités, des renseignements pour la prise de décisions

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1. Quantité de notes de synthèse sécuritaires produites	Qté	2020	60 000	2022	55 000

PROGRAMME 064 - REDYNAMISATION DU SYSTÈME DE RENSEIGNEMENT

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Quantité de notes de synthèse sécuritaires produites	
Objectif	Mettre à la disposition des autorités, des renseignements pour la prise de décisions	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	064 - REDYNAMISATION DU SYSTÈME DE RENSEIGNEMENT	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	- Direction des Renseignements Généraux,	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	- Divisions Régionales des Renseignements Généraux, des Affaires Générales, des Transmissions et du Chiffre - Commissariats spéciaux	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Données quantitatives	
Unité de mesure	Quantité(Qté)	
Mode de calcul	Dénombrement	
Périodicite de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 40000
Cible fixée à la fin du programme	Année: 2022	Valeur: 80000.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 80000
	Année: 2023	Valeur: 80000
	Année: 2024	Valeur: 55000
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	DRG, DRSN/ DR des RG-Commissariats spéciaux	
Mode de collecte des données	Exploitation des sources administratives	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	DRG, DRSN/ DR des RG-Commissariats spéciaux	
Vérification/ Validation des données	DRG, Commissariats spéciaux	
Service responsable de la synthèse des données	DRG, DRSN/ DR des RG-Commissariats spéciaux	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Direction des Finances, de la Gestion Informatique et de la Logistique	
Coût de collecte et d'analyse	/	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	/	
Modalités d'interprétation	/	
5) Commentaires		
/		

■ RECAPITULATION DES ACTIONS

ACTION 01: RENFORCEMENT DE LA RECHERCHE DU RENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

ACTION 02: RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DU PERSONNEL DU RENSEIGNEMENT

ACTION 03: RENFORCEMENT DE LA RECHERCHE, DU RECUEIL ET LA TRANSMISSION DU RENSEIGNEMENT SPÉCIALISÉ

ACTION 04: MISE EN ŒUVRE DES PLANS D'INFRASTRUCTURES ET D'ÉQUIPEMENTS DU RENSEIGNEMENT

■ 8.2. STRATÉGIE PROGRAMME

■ 8.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

ACTION 01

RENFORCEMENT DE LA RECHERCHE DU RENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

OBJECTIF 1. Consolider l'occupation du terrain dans la collecte des informations et des renseignements

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 INFORMATIONS CLASSIFIEES		2020	0	2022	0

ACTION 02

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DU PERSONNEL DU RENSEIGNEMENT

OBJECTIF 1. Améliorer le rendement des fonctionnaires de la sûreté nationale en matière de renseignements, d'enquêtes administratives et civiles

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 INFORMATIONS CLASSIFIEES		2020	0	2022	0

ACTION 03

RENFORCEMENT DE LA RECHERCHE, DU RECUEIL ET LA TRANSMISSION DU RENSEIGNEMENT SPÉCIALISÉ

OBJECTIF 1. Appréhender de manière systématique les menaces d'atteinte à la sûreté de l'Etat

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 INFORMATIONS CLASSIFIEES		2020	0	2022	0

ACTION 04**MISE EN ŒUVRE DES PLANS D'INFRASTRUCTURES ET D'ÉQUIPEMENTS DU
RENSEIGNEMENT****OBJECTIF 1.** Améliorer les infrastructures, équipements, et moyens matériels de renseignements

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	INFORMATIONS CLASSIFIEES		2020	0	2022	0

PROGRAMME 064 - REDYNAMISATION DU SYSTÈME DE RENSEIGNEMENT

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	INFORMATIONS CLASSIFIEES	
Objectif	Consolider l'occupation du terrain dans la collecte des informations et des renseignements	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	064 - REDYNAMISATION DU SYSTÈME DE RENSEIGNEMENT	
Action concernée par l'objectif	01 - RENFORCEMENT DE LA RECHERCHE DU RENSEIGNEMENT GÉNÉRAL	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DIRECTION DES RENSEIGNEMENTS GENERAUX	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	COMMISSARIATS SPECIAUX	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Informations classifiées	
Unité de mesure		
Mode de calcul	Informations classifiées	
Périodicite de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 0
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 0.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 0
	Année: 2023	Valeur: 0
	Année: 2024	Valeur: 0
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Informations classifiées	
Mode de collecte des données	Informations classifiées	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Informations classifiées	
Vérification/ Validation des données	Informations classifiées	
Service responsable de la synthèse des données	Informations classifiées	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Informations classifiées	
Coût de collecte et d'analyse	Informations classifiées	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	/	
Modalités d'interprétation	/	
5) Commentaires		
/		

PROGRAMME 064 - REDYNAMISATION DU SYSTÈME DE RENSEIGNEMENT

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	INFORMATIONS CLASSIFIEES	
Objectif	Améliorer le rendement des fonctionnaires de la sûreté nationale en matière de renseignements, d'enquêtes administratives et civiles	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	064 - REDYNAMISATION DU SYSTÈME DE RENSEIGNEMENT	
Action concernée par l'objectif	02 - RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DU PERSONNEL DU RENSEIGNEMENT	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DIRECTION DES RENSEIGNEMENTS GENERAUX	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	COMMISSARIATS SPECIAUX	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Informations classifiées	
Unité de mesure		
Mode de calcul	Informations classifiées	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 0
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 0.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 0
	Année: 2023	Valeur: 0
	Année: 2024	Valeur: 0
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Informations classifiées	
Mode de collecte des données	Informations classifiées	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Informations classifiées	
Vérification/ Validation des données	Informations classifiées	
Service responsable de la synthèse des données	Informations classifiées	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Informations classifiées	
Coût de collecte et d'analyse	Informations classifiées	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	/	
Modalités d'interprétation	/	
5) Commentaires		
/		

PROGRAMME 064 - REDYNAMISATION DU SYSTÈME DE RENSEIGNEMENT

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	INFORMATIONS CLASSIFIEES	
Objectif	Appréhender de manière systématique les menaces d'atteinte à la sureté de l'Etat	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	064 - REDYNAMISATION DU SYSTÈME DE RENSEIGNEMENT	
Action concernée par l'objectif	03 - RENFORCEMENT DE LA RECHERCHE, DU RECUEIL ET LA TRANSMISSION DU RENSEIGNEMENT SPÉCIALISÉ	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DIRECTION DES RENSEIGNEMENTS GENERAUX	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	COMMISSARIATS SPECIAUX	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Informations classifiées	
Unité de mesure		
Mode de calcul	Informations classifiées	
Périodicite de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2018	Valeur: 0
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 0.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 0
	Année: 2023	Valeur: 0
	Année: 2024	Valeur: 0
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Informations classifiées	
Mode de collecte des données	Informations classifiées	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Informations classifiées	
Vérification/ Validation des données	Informations classifiées	
Service responsable de la synthèse des données	Informations classifiées	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Informations classifiées	
Coût de collecte et d'analyse	Informations classifiées	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	/	
Modalités d'interprétation	/	
5) Commentaires		
/		

PROGRAMME 064 - REDYNAMISATION DU SYSTÈME DE RENSEIGNEMENT

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	INFORMATIONS CLASSIFIEES	
Objectif	Améliorer les infrastructures, équipements, et moyens matériels de renseignements	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	064 - REDYNAMISATION DU SYSTÈME DE RENSEIGNEMENT	
Action concernée par l'objectif	04 - MISE EN ŒUVRE DES PLANS D’INFRASTRUCTURES ET D’ÉQUIPEMENTS DU RENSEIGNEMENT	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DIRECTION DES RENSEIGNEMENTS GENERAUX	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	COMMISSARIATS SPECIAUX	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Informations classifiées	
Unité de mesure		
Mode de calcul	Informations classifiées	
Périodicite de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 0
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 0.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 0
	Année: 2023	Valeur: 0
	Année: 2024	Valeur: 0
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Informations classifiées	
Mode de collecte des données	Informations classifiées	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Informations classifiées	
Vérification/ Validation des données	Informations classifiées	
Service responsable de la synthèse des données	Informations classifiées	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Informations classifiées	
Coût de collecte et d'analyse	Informations classifiées	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	/	
Modalités d'interprétation	/	
5) Commentaires		
/		

8.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	RENFORCEMENT DE LA RECHERCHE DU RENSEIGNEMENT GÉNÉRAL	5 493 109 982	5 493 109 982	0	0	5 493 109 982	5 493 109 982
02	RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DU PERSONNEL DU RENSEIGNEMENT	125 300 000	125 300 000	0	0	125 300 000	125 300 000
03	RENFORCEMENT DE LA RECHERCHE, DU RECUEIL ET LA TRANSMISSION DU RENSEIGNEMENT SPÉCIALISÉ	326 500 000	326 500 000	0	0	326 500 000	326 500 000
04	MISE EN ŒUVRE DES PLANS D'INFRASTRUCTURES ET D'ÉQUIPEMENTS DU RENSEIGNEMENT	0	0	136 351 000	136 351 000	136 351 000	136 351 000
TOTAL		5 944 909 982	5 944 909 982	136 351 000	136 351 000	6 081 260 982	6 081 260 982

9. PROGRAMME 065

**GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DE
LA DGSN**

RESPONSABLE DU PROGRAMME

DOMINIQUE BAYA

■ 9.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le vieillissement des infrastructures, la vétusté du matériel et des équipements, l'inadaptation du personnel au nouvel environnement entraînent des résultats insatisfaisants face à un public de plus en plus exigeant et une population qui attend tout de la Police constitue le contexte de mise en œuvre de ce programme. Dès lors, il s'agit pour la DGSN de renforcer la sécurité des personnes et des biens par une nouvelle orientation des rapports entre la Police et ses usagers, dans le cadre d'un « partenariat social » à travers notamment : l'équipement progressif des services et unités par des matériels plus performants, la construction et la réhabilitation des édifices et unités de police et le renforcement des capacités humaines.

■ OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 Améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Taux de réalisation des activités budgétisées à la DGSN	%	2020	95	2022	97

PROGRAMME 065 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DE LA DGSN

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux de réalisation des activités budgétisées à la DGSN	
Objectif	Améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	065 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DE LA DGSN	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	SERVICES CENTRAUX DGSN	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	SERVICES EXTERIEURS DGSN	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Données quantitatives (taux d'exécution financière/physique des activités programmées)	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Moyenne pondérée des taux d'exécution des activités	
Périodicite de la mesure	Trimestrielle	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 93
Cible fixée à la fin du programme	Année: 2022	Valeur: 95.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 95
	Année: 2023	Valeur: 95
	Année: 2024	Valeur: 97
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	SERVICES EXTERIEURS ET CENTRAUX DGSN	
Mode de collecte des données	Exploitation des sources administratives	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	TOUTES LES UNITES DE LA SURETE NATIONALE	
Vérification/ Validation des données	SG/CELLULE DE SUIVI DGSN	
Service responsable de la synthèse des données	SG/CELLULE DE SUIVI DGSN	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Direction des Finances, de la Gestion Informatique et de la Logistique	
Coût de collecte et d'analyse	/	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	/	
Modalités d'interprétation	- Le niveau de mise en œuvre des activités budgétisées justifie la performance (positive ou négative) de la DGSN ; - Le niveau de mise en œuvre des activités atteste de l'efficacité de la chaine PPBS	
5) Commentaires		
/		

■ RECAPITULATION DES ACTIONS

- ACTION 01:** CADRE DE TRAVAIL
- ACTION 02:** PLANIFICATION ET GESTION BUDGÉTAIRE
- ACTION 03:** SYSTÈME D'INFORMATION ET PRODUCTION STATISTIQUES
- ACTION 04:** GESTION DES RESSOURCES HUMAINES
- ACTION 06:** CONSEIL ET ASSISTANCE JURIDIQUE
- ACTION 07:** COMMUNICATION ET RELATIONS PUBLIQUES
- ACTION 09:** COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES

■ 9.2. STRATÉGIE PROGRAMME

■ 9.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

ACTION 01

CADRE DE TRAVAIL

L'Amélioration du cadre de travail, se fait à travers les réhabilitations et équipements des services. D'où la proportion de personnel disposant d'un poste de travail fixe.

OBJECTIF 1. Doter les différentes structures d'infrastructures et équipements adéquats

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Proportion du personnel disposant d'un poste de travail	nb	2020	92	2022	95

ACTION 02

PLANIFICATION ET GESTION BUDGÉTAIRE

Cette action vise à optimiser le rendement des fonctionnaires de police à travers l'amélioration des conditions de travail par l'acquisition des équipements adéquats, l'aménagement du cadre de travail, la formation des personnels, la gestion efficiente des ressources mises à la disposition de la police. et à travers le nombre de documents de planification et de programmation produits annuellement dans les délais.

OBJECTIF 1. Améliorer la qualité et l'efficacité de la dépense

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Nombre d'extrants de la chaîne PPBS produits annuellement dans les délais	nb	2020	8	2022	8

ACTION 03**SYSTÈME D'INFORMATION ET PRODUCTION STATISTIQUES**

La DGSN membre du Système National d'Information Statistique, a participé à l'élaboration de la 3ème stratégie nationale de développement de la statistique. Cette stratégie sert de support en matière d'indicateurs à la stratégie nationale de développement (SND30). Lors des différents travaux la Sûreté Nationale a pris acte des différentes recommandations et de l'importance que revêt la statistique dans la mise œuvre et le suivi des projets.

La DGSN, dans l'accomplissement de ses missions régaliennes, se positionne comme intervenant dans le système statistique national notamment en tant que producteur, fournisseur et utilisateur de l'information statistique. Par ailleurs, la mise en œuvre et le suivi des activités du CDMT nécessitent la mise en place d'un dispositif statistique adéquat.

Le décret N° 2012/540 du 19 novembre 2012 portant organisation de la Délégation Générale à la Sûreté Nationale a prévu des Structures (bureaux) en charge des synthèses et des productions statistiques au sein de certaines directions. Malgré leur évocation, les activités statistiques au sein de ces structures sont des missions subsidiaires et le fait que la DGSN ne dispose pas d'une structure centrale pour animer et centraliser l'activité statistique, le système d'Information Statistique de la Sûreté Nationale reste encore embryonnaire.

Pour une dynamisation du Système d'information Statistique et la production des Statistiques au sein de la DGSN, il est opportun de mettre en place appareil statistique opérationnel et performant, capable d'organiser et de consolider la collecte des données. Il sera question lors de la conception et la mise en œuvre des activités au sein de cette action de :

- formaliser un système d'information statistique. En attendant l'institutionnalisation d'une telle structure dans l'organigramme, sera mise en place un dispositif de collecte des données statistiques. Former un personnel dédié à la production statistique ;
- Produire l'annuaire statistique de la DGSN ;
- Produire les bulletins statistiques mensuels ;
- Mettre en place une plateforme de diffusion des données statistiques ;
- Exploiter le Système Intégré de Gestion des Infractions (SIGI).

OBJECTIF 1. Mettre à disposition des décideurs et des usagers des informations et données informations et statistiques fiables pour le suivi/évaluation de la performance

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Proportion des indicateurs du tableau de bord de référence produits selon les normes d'assurance qualité	%	2020	60	2022	85

ACTION 04**GESTION DES RESSOURCES HUMAINES**

L'amélioration de la gestion des ressources humaines permettra d'utiliser de façon rationnelle et de manière efficiente le personnel de la SN.

OBJECTIF 1. Améliorer les capacités techniques des ressources humaines

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Niveau de mise en œuvre du plan annuel de formation	%	2020	40	2022	75

ACTION 06**CONSEIL ET ASSISTANCE JURIDIQUE**

OBJECTIF 1. Veiller au respect des lois et règlements

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Proportion des textes élaborés par an dans les délais	%	2020	0	2022	10

ACTION 07**COMMUNICATION ET RELATIONS PUBLIQUES**

Communication et relation publique à travers le nombre d'activités ayant fait l'objet d'une couverture médiatique

OBJECTIF 1. Accroître la visibilité des actions menées

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Nombre d'activités ayant fait l'objet d'une couverture médiatique par an	nb	2020	18	2022	20

ACTION 09**COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES**

Dans le souci de rendre plus efficace l'action de la police et d'assurer pleinement ses missions régaliennes, la Sûreté Nationale entend adopter une politique de modernisation allant dans le sens de l'amélioration du cadre et des conditions de travail. Certaines activités sont entreprises dans le sens de la modernisation de l'administration générale.

- organisation des réunions mensuelles pour une meilleure coordination des activités des services centraux et déconcentrés ;
- organisation des missions de suivi ;
- contrôle des services...

OBJECTIF 1. Assurer la cohérence et l'efficacité des interventions du ministère

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Nombre de sessions de dialogue de gestion stratégique tenues par an	nb	2020	95	2022	95

PROGRAMME 065 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DE LA DGSN

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Proportion du personnel disposant d'un poste de travail	
Objectif	Doter les différentes structures d'infrastructures et équipements adéquats	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	065 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DE LA DGSN	
Action concernée par l'objectif	01 - CADRE DE TRAVAIL	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DGSN / Direction des Finances, de la Gestion Informatique et de la Logistique	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	TOUS LES SERVICES CENTRAUX ET EXTERIEURS	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Données quantitatives	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Dénombrement	
Périodicite de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 92
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 95.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 95
	Année: 2023	Valeur: 96
	Année: 2024	Valeur: 97
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	- Direction des Ressources Humaines - Direction des Finances, de la Gestion Informatique et de la Logistique	
Mode de collecte des données	Exploitation des données administratives	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Direction des Finances, de la Gestion Informatique et de la Logistique	
Vérification/ Validation des données	Direction des Finances, de la Gestion Informatique et de la Logistique	
Service responsable de la synthèse des données	Direction des Finances, de la Gestion Informatique et de la Logistique	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Direction des Finances, de la Gestion Informatique et de la Logistique	
Coût de collecte et d'analyse	/	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	/	
Modalités d'interprétation	/	
5) Commentaires		
/		

PROGRAMME 065 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DE LA DGSN**PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL**

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre d’extrants de la chaine PPBS produits annuellement dans les délais	
Objectif	Améliorer la qualité et l’efficacité de la dépense	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	065 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DE LA DGSN	
Action concernée par l'objectif	02 - PLANIFICATION ET GESTION BUDGÉTAIRE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction des Finances, de la Gestion Informatique et de la Logistique	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	- Sous Direction des Affaires Financières (Service de la Programmation et des Marchés et le Service du Budget)	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Données quantitatives	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Dénombrement	
Périodicite de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 8
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 8.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 8
	Année: 2023	Valeur: 8
	Année: 2024	Valeur: 9
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Sous Direction des Affaires Financières	
Mode de collecte des données	Exploitation des sources administratives	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Sous Direction des Affaires Financières	
Vérification/ Validation des données	Sous Direction des Affaires Financières	
Service responsable de la synthèse des données	Sous Direction des Affaires Financières	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Sous Direction des Affaires Financières	
Coût de collecte et d'analyse	/	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	/	
Modalités d'interprétation	/	
5) Commentaires		
/		

PROGRAMME 065 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DE LA DGSN

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Proportion des indicateurs du tableau de bord de référence produits selon les normes d'assurance qualité	
Objectif	Mettre à disposition des décideurs et des usagers des informations et données informations et statistiques fiables pour le suivi/évaluation de la performance	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	065 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DE LA DGSN	
Action concernée par l'objectif	03 - SYSTÈME D'INFORMATION ET PRODUCTION STATISTIQUES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Inspection Générale_5 - Direction des Finances, de la Gestion Informatique et de la Logistique	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Tous les services	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Données quantitatives Numérateur : indicateurs produits selon les normes de qualité assurance Dénominateur : ensemble des indicateurs produits	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	(Indicateurs produits selon les normes de qualité assurance) / (Ensemble des indicateurs produits) x 100	
Périodicite de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 60
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 85.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 85
	Année: 2023	Valeur: 87
	Année: 2024	Valeur: 87
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Direction des Finances, de la Gestion Informatique et de la Logistique	
Mode de collecte des données	Exploitation des sources administratives	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Sous Direction des Affaires Financières	
Vérification/ Validation des données	Sous Direction des Affaires Financières	
Service responsable de la synthèse des données	Sous Direction des Affaires Financières	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Direction des Finances, de la Gestion Informatique et de la Logistique	
Coût de collecte et d'analyse	/	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	/	
Modalités d'interprétation	/	
5) Commentaires		
/		

PROGRAMME 065 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DE LA DGSN**PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL**

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Niveau de mise en œuvre du plan annuel de formation	
Objectif	Améliorer les capacités techniques des ressources humaines	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	065 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DE LA DGSN	
Action concernée par l'objectif	04 - GESTION DES RESSOURCES HUMAINES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	- Direction des Ressources Humaines	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	- Direction de la Formation - Centre d'Instruction et d'Application de la Police - Ecole Nationale Supérieure de Police	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Données quantitatives Numérateur : nombre de formations effectuées Dénominateurs : nombre de formation programmées	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	$(\text{nombre de formations effectuées}) / (\text{nombre de formation programmées}) \times 100$	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 40
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 75.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 75
	Année: 2023	Valeur: 80
	Année: 2024	Valeur: 80
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	- Direction des Ressources Humaines - Direction de la Formation	
Mode de collecte des données	Exploitation des sources administratives	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	- Direction de la Formation	
Vérification/ Validation des données	Direction des Finances, de la Gestion Informatique et de la Logistique	
Service responsable de la synthèse des données	- Direction de la Formation	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Direction des Finances, de la Gestion Informatique et de la Logistique	
Coût de collecte et d'analyse	/	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	/	
Modalités d'interprétation	/	
5) Commentaires		
/		

PROGRAMME 065 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DE LA DGSN

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Proportion de structures contrôlées et auditées par an	
Objectif	Améliorer le fonctionnement et la performance des services	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	065 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DE LA DGSN	
Action concernée par l'objectif	05 - CONTROLE ET AUDIT INTERNE DU FONCTIONNEMENT ET LA PERFORMANCE DES SERVICES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	- Inspection Générale, - Division Spéciale de Contrôle de Service	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	- Unités Régionales de Contrôle de Service	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Données quantitatives Numérateur: nombre de structures contrôlées Dénominateur: nombre total de structures (programmées)	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	(Nombre de structures contrôlées) / (nombre total de structures) x 100	
Périodicite de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 0
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 45.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 45
	Année: 2023	Valeur: 50
	Année: 2024	Valeur: 60
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Inspection Générale	
Mode de collecte des données	Exploitation des sources administratives	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Inspection Générale	
Vérification/ Validation des données	Direction des Finances, de la Gestion Informatique et de la Logistique	
Service responsable de la synthèse des données	Inspection Générale	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Direction des Finances, de la Gestion Informatique et de la Logistique	
Coût de collecte et d'analyse	/	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	/	
Modalités d'interprétation	/	
5) Commentaires		
/		

PROGRAMME 065 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DE LA DGSN

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Proportion des textes élaborés par an dans les délais	
Objectif	Veiller au respect des lois et règlements	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	065 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DE LA DGSN	
Action concernée par l'objectif	06 - CONSEIL ET ASSISTANCE JURIDIQUE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Division Juridique	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	LES UNITES DE LA SURETE NATIONALE	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Données quantitative Numérateur: textes élaborés dans les délais Dénominateur: textes élaborés	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	(Textes élaborés dans les délais) / (Textes élaborés) x 100	
Périodicite de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: -
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 10.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 10
	Année: 2023	Valeur: 15
	Année: 2024	Valeur: 20
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Division Juridique	
Mode de collecte des données	Exploitation des sources administratives	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Division Juridique LES UNITES DE LA SURETE NATIONALE	
Vérification/ Validation des données	Division Juridique	
Service responsable de la synthèse des données	Division Juridique LES UNITES DE LA SURETE NATIONALE	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Direction des Finances, de la Gestion Informatique et de la Logistique	
Coût de collecte et d'analyse	/	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	/	
Modalités d'interprétation	/	
5) Commentaires		
/		

PROGRAMME 065 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DE LA DGSN

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre d'activités ayant fait l'objet d'une couverture médiatique par an	
Objectif	Accroitre la visibilité des actions menées	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	065 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DE LA DGSN	
Action concernée par l'objectif	07 - COMMUNICATION ET RELATIONS PUBLIQUES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Cellule de la Communication et des Relations Publiques	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Unité Régionales de communication et Relations Publiques	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Données quantitatives sur les activités médiatisées	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Dénombrer les activités qui ont fait l'objet d'une couverture médiatique	
Périodicite de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2020	Valeur: 18
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 20.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 20
	Année: 2023	Valeur: 20
	Année: 2024	Valeur: 20
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Cellule de la Communication et des Relations Publiques	
Mode de collecte des données	Exploitation des sources administratives	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Cellule de la Communication et des Relations Publiques	
Vérification/ Validation des données	Cellule de la Communication et des Relations Publiques	
Service responsable de la synthèse des données	Cellule de la Communication et des Relations Publiques	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Direction des Finances, de la Gestion Informatique et de la Logistique	
Coût de collecte et d'analyse	/	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	/	
Modalités d'interprétation	/	
5) Commentaires		
/		

PROGRAMME 065 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DE LA DGSN

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Proportion des services du ministère disposant d'un mécanisme fonctionnel pour l'archivage des documents et informations	
Objectif	Améliorer la gestion des ressources documentaires et information d'accueil	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	065 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DE LA DGSN	
Action concernée par l'objectif	08 - RESSOURCES DOCUMENTAIRES ET INFORMATION DES USAGERS	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	- Sous Direction de la Gestion Informatique	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	- Direction de la Police des Frontières - Direction des Finances, de la Gestion Informatique et de la Logistique - Direction des Ressources Humaines - Direction de la Police Judiciaire - CELLULE COURRIER	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Données quantitatives Numérateur : Nombre de services disposant d'un mécanisme d'archivage Dénominateur : Nombre total de services	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	(Nombre de services disposant d'un mécanisme d'archivage) / (Nombre total de services) x 100	
Périodicite de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 0
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 5.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 5
	Année: 2023	Valeur: 10
	Année: 2024	Valeur: 15
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	- Sous Direction de la Gestion Informatique - CELLULE COURRIER	
Mode de collecte des données	Exploitation des sources administratives	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	- Direction des Finances, de la Gestion Informatique et de la Logistique	
Vérification/ Validation des données	- Direction des Finances, de la Gestion Informatique et de la Logistique	
Service responsable de la synthèse des données	Direction des Finances, de la Gestion Informatique et de la Logistique	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Direction des Finances, de la Gestion Informatique et de la Logistique	
Coût de collecte et d'analyse	/	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	/	
Modalités d'interprétation	/	
5) Commentaires		
/		

PROGRAMME 065 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DE LA DGSN**PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL**

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre de sessions de dialogue de gestion stratégique tenues par an	
Objectif	Assurer la cohérence et l’efficacité des interventions du ministère	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	065 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DE LA DGSN	
Action concernée par l'objectif	09 - COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DGSN / SECRETARIAT GENERAL	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	TOUTES LES STRUCTURES DE LA SN	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Données quantitatives	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Dénombrer les sessions de dialogue stratégique	
Périodicite de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 88
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 95.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 95
	Année: 2023	Valeur: 95
	Année: 2024	Valeur: 100
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	- SECRETARIAT GENERAL - Directions - Délégations Régionales	
Mode de collecte des données	Exploitation des sources administratives	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Cellule de Suivi	
Vérification/ Validation des données	Direction des Finances, de la Gestion Informatique et de la Logistique	
Service responsable de la synthèse des données	Direction des Finances, de la Gestion Informatique et de la Logistique	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Direction des Finances, de la Gestion Informatique et de la Logistique	
Coût de collecte et d'analyse	/	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	/	
Modalités d'interprétation	/	
5) Commentaires		
/		

9.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	CADRE DE TRAVAIL	6 548 706 069	6 548 706 069	1 339 646 000	1 339 646 000	7 888 352 069	7 888 352 069
02	PLANIFICATION ET GESTION BUDGÉTAIRE	3 583 520 467	3 583 520 467	0	0	3 583 520 467	3 583 520 467
03	SYSTÈME D'INFORMATION ET PRODUCTION STATISTIQUES	15 600 000	15 600 000	0	0	15 600 000	15 600 000
04	GESTION DES RESSOURCES HUMAINES	60 596 211 070	60 596 211 070	0	0	60 596 211 070	60 596 211 070
06	CONSEIL ET ASSISTANCE JURIDIQUE	12 600 000	12 600 000	0	0	12 600 000	12 600 000
07	COMMUNICATION ET RELATIONS PUBLIQUES	11 188 291	11 188 291	0	0	11 188 291	11 188 291
09	COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITÉS DES SERVICES	462 762 841	462 762 841	0	0	462 762 841	462 762 841
TOTAL		71 230 588 738	71 230 588 738	1 339 646 000	1 339 646 000	72 570 234 738	72 570 234 738